

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze,
Le vingt quatre juin, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, BOUYER, SAILLANT, FRAUX, ALLANIC, CHESNEAU, POUSSET, PRUKOP, HUCHET, CAZIN, CHUPIN, CORNETI, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS, ROBIN.

Date de convocation

18 juin 2015

A l'exception de :

Madame JARDIN a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES,
Monsieur GILLET a donné pouvoir à Monsieur BEAUREPAIRE,
Madame CHERON a donné pouvoir à Monsieur DONNE,
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX,
Monsieur SIMON a donné pouvoir à Monsieur SAILLANT,
Monsieur TRICHET a donné pouvoir à Monsieur BELLIOU,
Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Monsieur ROBIN.

Date du
Conseil Municipal

24 JUIN 2015

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents --- 26

Votants ----- 33

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame HUCHET est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

40/ ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE – DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

RAPPORTEUR : Monsieur DONNE, adjoint au Maire

EXPOSE :

Les multi-accueils pornichétins proposent des ateliers de soutien à la parentalité.

Ces ateliers, mis en place depuis 2009 aux Petits Matelots et depuis 2014 aux P'tits Dauphins ont reçu un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique à hauteur de 800 € en 2014.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à déposer un dossier de demande de subvention de fonctionnement pour 2015 pour un montant de 800 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique, dans le cadre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.

DELIBERATION :

⇒ Vu le dossier de demande de subvention,

⇒ Vu l'avis de la Commission politique éducative – jeunesse – sports en date du 17 juin 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à déposer un dossier de demande de subvention pour un montant de 800 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique dans le cadre des actions de soutien à la parentalité et à signer tout acte relatif à cette subvention.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR